

**COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des
Hôpitaux et Maternités de Proximité**

Siège social : Hôtel de Ville – 12400 ST AFFRIQUE
SIREN : 503 711 988 - **SIRET** : 503 711 988 00017
Association agréée - Arrêté du 14/08/2008 - N2008AG0003
Site : <http://www.coordination-nationale.org>
Contact : postmaster@coordination-nationale.org



Président Michel ANTONY - Michel.Antony@wanadoo.fr
Adresse personnelle : 3 rue Labarbe 70200 MAGNY VERNOIS - Tel.03.84.62.91.65 - 09.62.51.02.57

Mardi 1^{er} décembre 2009

Communiqué

(Prière de publier ou de diffuser)

La Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité tient à exprimer son soutien et son entière solidarité aux deux militants carhaisiens, ayant pris part aux manifestations pour la défense de l'hôpital de Carhaix, jugés demain à Quimper. Elle estime que ces deux manifestants ont participé à la défense du bien commun que sont les services hospitaliers de proximité.

Dans le même temps, le gouvernement continue à fermer des services hospitaliers, ce qui augmente les inégalités géographiques et sociales. Les fermetures de services de proximité, en éloignant les patients des centres de soins, peuvent dissuader les plus pauvres de se faire soigner. Elles peuvent mettre aussi leur vie en danger par l'allongement des temps de parcours. Ce sont les responsables de ces risques qui devraient être jugés pour mise en danger de la vie d'autrui.

La mise en jugement de défenseurs de l'hôpital de Carhaix apparaît d'autant moins justifiée que l'ARH de Bretagne a réussi à imposer la fusion avec le CHU de Brest et que cela peut faciliter la fermeture des services menacés. La répression contre les défenseurs des hôpitaux de proximité ne résoudra rien et n'empêchera pas la nécessaire lutte pour des soins de qualité pour tous et partout.

Pour la Coordination nationale, le vice-président pour la région Bretagne,
Yves Jardin (02.98.92.30.63)